

Tremblay-en-France, le 10 février 2020

#### Aéroports de Paris SA

### Bonne performance de l'ensemble des activités, stabilité du dividende et préparation de la croissance future

### Résultats annuels 20191 du Groupe ADP

- Trafic du Groupe ADP: en prenant en compte le trafic d'Istanbul Atatürk en 2018 et en 2019 jusqu'au 6 avril 2019, date de l'arrêt des vols commerciaux sur cet aéroport, le trafic du Groupe est en baisse de – 16,7 %<sup>23</sup> par rapport à 2018. Hors trafic d'Istanbul Atatürk pour 2018 et 2019, le trafic du Groupe de l'année 2019 est en hausse + 2,3 % par rapport à l'année 2018, à 218 millions de passagers
- Trafic de Paris Aéroport (Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly): + 2,5 % à 108 millions de passagers
- Bonne performance du chiffre d'affaires consolidé (4 700 millions d'euros), portée par la croissance des activités aéronautiques à Paris, le dynamisme des activités commerciales à Paris, l'impact de l'intégration globale dans les comptes du Groupe de Société de Distribution Aéroportuaire et Relay@ADP4 depuis avril 2019, et d'Airport International Group (AIG) depuis avril 2018. Le chiffre d'affaires par passager5 des boutiques côté pistes est en hausse de 7,3 % à 19,7 €
- EBITDA6 à 1 772 millions d'euros, en hausse de 92 millions d'euros (+ 5,5 %), notamment grâce à la croissance de TAV Airports et à l'intégration globale de Société de Distribution Aéroportuaire, Relay@ADP et d'AIG
- **Résultat opérationnel courant** <sup>7</sup> à 1 094 millions d'euros, en baisse de 29 millions d'euros
- Résultat Net Part du Groupe à 588 millions d'euros, en baisse de 22 millions d'euros (- 3,5 %)

(en millions d'euros - sauf indications contraires)	2019	2018	2019/2	2018
Chiffre d'affaires(1) (2)	4 700	4 007	+ 693 M€	+ 17,3 %
EBITDA(1) (2)	1 772	1 680	+ 92 M€	+ 5,5 %
Résultat opérationnel courant (1) (2)	1 094	1 123	- 29 M€	- 2,6 %
Résultat net part du Groupe(1) (2)	588	610	- 22 M€	- 3,5 %
CA/PAX Paris (€)	19,7 €	18,4 €		+ 7,3 %

Ces données prennent en compte l'intégration globale des résultats de Société de Distribution Aéroportuaire et Relay@ADP depuis avril 2019, et celle des résultats d'AIG depuis d'avril 2018

### Prévisions 2020 du Groupe ADP

- Trafic de Paris Aéroport: hypothèse de croissance du trafic comprise entre + 2,0 % et + 2,5 % en 2020 par rapport à 2019
- Trafic de TAV Airports: hypothèse de croissance du trafic comprise entre + 3 % et + 5 % en 2020 par rapport à 2019 hors Istanbul Atatürk
- EBITDA consolidé 2020 du Groupe 8 9 10 11 : hausse comprise entre + 3,5 % et + 5,5 % en 2020 par rapport à 2019
- EBITDA consolidé 2020<sup>10 11</sup>, hors intégration globale de TAV Airports et d'AIG: hausse comprise entre + 3 % et + 4,5 % en 2020 par rapport à 2019
- Dividende proposé(12) de 3,70€ par action au titre de l'exercice 2019 stable par rapport à l'exercice 2018

Augustin de Romanet, Président-directeur général d'Aéroports de Paris – Groupe ADP, a déclaré:

"L'année 2019 a été marquée par la fermeture anticipée de l'aéroport Atatürk en Turquie début avril. Le Groupe ADP se félicite que le Gouvernement turc ait tenu ses engagements en compensant le manque à gagner dû à l'expiration anticipée de cette concession. Le trafic total du Groupe ADP s'établit à 234,5 millions de passagers pour l'année 2019, en baisse de 16,7% par rapport à 2018. Pour autant, sans prendre en compte le trafic de l'aéroport d'Atatürk, le trafic du Groupe a progressé de +2,3% par rapport à 2018. En 2019, le chiffre d'affaires progresse de plus de 17% à 4 700 millions d'euros et l'EBITDA de 5,5% à 1 772 millions d'euros grâce à une bonne performance de toutes les activités et une maîtrise des charges. Le résultat net part du Groupe est à 588 millions d'euros, en légère baisse. Il est proposé un dividende de 3,70 euros par action, stable par rapport à 2018, à la prochaine assemblée générale".

Le chiffre d'affaires et les charges de TAV Istanbul au titre des années 2018 et 2019 sont présentés sur une ligne distincte du compte de résultat intitulée "résultat net des activités non poursuivies", conformément à la norme IFRS 5. Le chiffre d'affaires, l'EBITDA et le résultat opérationnel consolidés du Groupe ne prennent donc plus en compte l'activité de l'aéroport d'Istanbul Atatürk en 2018 et en 2019. Par ailleurs, la ligne "tésultat net des activités non poursuivies" comprend également le profit faisant suite à la notification par les autorités turques de l'indemnisation due à TAV Airports pour fermeture anticipée de l'aéroport d'Istanbul Atatürk, net d'impôts et de l'impact de la sortie des actifs correspondant (soit 31 M€ avant élimination des intérêts minoritaires) (voir communiqué de presse du 26 décembre 2019)

Ce communiqué de presse présente les résultats consolidés arrêtés par le conseil d'administration du 10 février 2020 et examinés par le comité d'audit du 6 février 2020. Les procédures d'audit des commissaires aux comptes ont été effectuées et le rapport d'audit sur la certification des comptes reste en cours d'élaboration. Les extraits de comptes présentés ci-après sont des projets de comptes

aux compres on etre entectuees et le rapport a duait sur la certification des compres reste en cours a elaboration. Les extratas a e compres presentes ci-après sont des projets de compres

3 Les données du trafic passager des déroports gérés par TAV Airports sont prises en compte à 100 % conformément aux pratiques de communication financière de TAV Airports, y compris le trafic d'Istanbul Atatürk
jusqu'au 6 avril 2019 (soit 16mpox). A la sulte de la prise de participation par TAV Airports dans la société de gestion de l'aéroport d'Antalya à hauteur de 49 %, le trafic de cette plate-forme est intégré à 100 %
depuis janvier 2018 pour les besoins de cette analyse alors que TAV Airports Intégre uniquement depuis mai 2018

4 Le Groupe ADP a revu en avril 2019 ses liens avec les sociétés de Distribution Aéroportuaire, Relay@ADP et MZIZ-TRGOVINA D.o. (Société de Distribution Aéroportuaire Croadite) et considère depuis sexercer

le contrôle exclusif sur ces entités. Comptabilisées précédemment selon la méthode de la mise en équivalence, ces sociétés sont consolidées par intégration globale depuis avril 2019

Schiffre d'affaires des boutiques côté pistes divisé par le nombre de passagers au départ (CA/Pax)

Chiffre d'affaires et autres produits ordinaires diminués des achats et charges courantes opérationnelles hors amortissements/dépréciations d'actifs corporels/incorporels

Jusqu'au 31 décembre 2018, le Groupe présentait la quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence sur deux lignes distinctes "Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence sur deux lignes distinctes "Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence sur deux lignes distinctes "Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence sur deux lignes distinctes "Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence sur deux lignes distinctes "Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence sur deux lignes distinctes "Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence sur deux lignes distinctes "Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence sur deux lignes distinctes "Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence sur deux lignes distinctes "Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence sur deux lignes distinctes "Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence sur deux lignes distinctes "Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence sur deux lignes distinctes "Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence sur deux lignes distinctes "Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence sur deux lignes distinctes "Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence sur deux lignes distinctes "Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence sur deux lignes distinctes "Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence sur deux lignes de la company d

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Jusqu'au 31 décembre 2018. le Groupe présentait la quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence sur deux lignes distinctes "Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence opérationnelles" et "Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence non-opérationnelles" jusqu'au 31 décembre 2018. Pour des raisons de non-matérialité, le Groupe constate depuis le 1e" janvier 2019 la quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence sur une seule ligne incluse dans le résultat opérationnel

<sup>8</sup> La prévision d'EBIDA 2020 de TAV Airports, sous-jacente à la prévision d'EBIDA 2020 Groupe, repose sur les hypothèses de change suivantes : EUR/TRY = 6,87, EUR/USD = 1,12

<sup>8</sup> La prévision n'EBIS 3 "Actifs non courants et détenus en vue de la vente et activités abandonées" s'applique aux activités de TAV Istanbul à compter de l'amét de l'activité de l'aéroport d'Istanbul Atatürk le 6 avril

2019 (voir communiqué de presse du 8 avril 2019). Le chiffre d'affaires et les charges de TAV Istanbul au titre des années 2018 et 2019 sont ains présentés dans une ligne distincte du compte de résultat initiuée

"Résultat net des activités non poursuivies". Le chiffre d'affaires, l'EBIDA et le résultat opérationnel consolidés du Groupe ne prennent plus en compte l'activité de l'aéroport d'Istanbul Atatürk. Par aillieurs, la ligne

"résultat net des activités non poursuivies" comprend également le profit faisant suite à la notification par les autorités turques de l'indemnisation due à TAV Airports pour fermeture anticipée de l'aéroport d'Istanbul Atatürk, net d'impôts et de l'impact de la sortie des actifis correspondant (soit 31 Me avant élimination des intérêts minoritaires) (voir communiqué de presse du 26 décembre 2019)

<sup>8</sup> Prend en compte depuis le 1e" avril 2019, l'effet de l'instauration par la loi de linances n° 2018-1317 du 28 décembre 2018 du dispositif laisant à la charge d'Aéroports de Paris 6% des coûts jusqu'alors couverts intégralement par le produit de la taxe d'aéroport

<sup>9</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup>Soumis à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires 2020 statuant sur les comptes 2019

### Comptes consolidés de l'année 2019

(en millions d'euros)	2019(1)(2)	2018(1)(2)	2019/2018(1)(2)
Chiffre d'affaires	4 700	4 007	+ 17,3 %
EBITDA	1 772	1 680	+ 5,5 %
EBITDA / Chiffre d'affaires	37,7%	41,9%	- 4,2 pts
Résultat opérationnel courant	1 094	1 123	- 2,6 %
Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires	23,3%	28,0%	- 4,7 pts
Résultat opérationnel	1 081	1 121	- 3,5 %
Résultat financier	-206	-232	- 11,2 %
Résultat net des activités non poursuivies <sup>(2)</sup>	55	103	- 46,1 %
Résultat net part du Groupe	588	610	- 3,5 %

- (1) Ces données prennent en compte l'intégration globale des résultats de Société de Distribution Aéroportuaire et Relay®ADP depuis avril 2019, et celle des résultats d'AIG depuis d'avril 2018
- (2) Le chiffre d'affaires et les charges de TAV Istanbul au titre des années 2018 et 2019 sont présentés sur une ligne distincte du compte de résultat intitulée "résultat net des activités non poursuivies", conformément à la norme IFRS 5. Le chiffre d'affaires, l'EBITDA et le résultat opérationnel consolidés du Groupe ne prennent donc plus en compte l'activité de l'aéroport d'Istanbul Atatürk en 2018 et en 2019. Par ailleurs, la ligne "résultat net des activités non poursuivies" comprend également le profit faisant suite à la notification par les autorités turques de l'indemnisation due à TAV Airports pour fermeture anticipée de l'aéroport d'Istanbul Atatürk, net d'impôts et de l'impact de la sortie des actifs correspondant (soit 31 M€ avant élimination des intérêts minoritaires) (voir communiqué de presse du 26 décembre 2019)

L'application de la norme IFRS 16 "Contrats de location" à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, a eu comme impacts au compte de résultat :

- une amélioration de l'EBITDA Groupe de 14 millions d'euros (annulation des loyers auparavant inclus dans les "services et charges externes");
- une charge d'amortissement des droits d'utilisation de 11 millions d'euros ;
- des charges financières pour 5 millions d'euros.

### Chiffre d'affaires

(en millions d'euros)	2019(1)(2)	2018(1)(2)	2019/2018(1)(2)
Chiffre d'affaires	4 700	4 007	+ 17,3%
Activités aéronautiques	1 929	1 890	+ 2,1%
Commerces et services	1 505	1 000	N/A
dont Société de Distribution Aéroportuaire	628	-	N/A
dont Relay@ADP	78	-	N/A
Immobilier	274	265	+ 3,3%
International et développements aéroportuaires	1 081	941	+ 14,9%
dont TAV Airports	746	695	+ 7,5%
dont AIG	250	175	+ 43,2%
Autres activités	168	156	+ 7,9%
Eliminations inter-segments	- 257	- 245	+ 5,1%

<sup>(1)</sup> Ces données prennent en compte l'intégration globale des résultats de Société de Distribution Aéroportuaire et Relay@ADP depuis avril 2019, et celle des résultats d'AIG depuis d'avril 2018 Le chiffre d'affaires et les charges de TAV Istanbul au titre des années 2018 et 2019 sont présentés sur une ligne distincte du compte de résultat initiulée "résultat net des activités non poursuivies", conformément à la norme IFRS 5. Le chiffre d'affaires, l'EBITDA et le résultat opérationnel consolidés du Groupe ne prennent donc plus en compte l'activité de l'aéroport d'Istanbul Atatürk en 2018 et en 2019, Par ailleurs, la ligne "résultat net des activités non poursuivies" comprend également le profit faisant suite à la notification par les autorités turques de l'indemnisation due à TAV Airports pour fermeture anticipée de l'aéroport d'Istanbul Atatürk, net d'impôts et de l'impact de la sortie des actifs correspondant (soit 31 M€ avant élimination des intérêts minoritaires) (voir communiqué de surces du 34 décembre 2019).

Le **chiffre d'affaires consolidé** du Groupe ADP s'établit, à 4 700 millions d'euros en 2019, en hausse de 693 millions d'euros, principalement du fait de :

- la croissance du produit des redevances aéronautiques à Paris Aéroport (+ 4,1 %, à 1 160 millions d'euros), portée par la dynamique du trafic passagers (+ 2,5 %);
- l'intégration globale de Société de Distribution Aéroportuaire et Relay@ADP depuis avril 2019 qui contribuent au chiffre d'affaires consolidé à hauteur de 719 millions d'euros dont 706 millions d'euros à Paris (avant élimination des redevances perçues par Aéroports de Paris S.A. qui s'élèvent à 261 millions d'euros);
- la croissance du chiffre d'affaires d'AIG de 75 millions d'euros dont 53 millions d'euros liés à l'intégration globale d'AIG depuis avril 2018 (correspondant au chiffre d'affaires du 1er trimestre 2019), et 22 millions d'euros sur la période d'avril à décembre portée par la dynamique du trafic international (+6,0%);
- ◆ la hausse de 7,5 % du chiffre d'affaires de TAV Airports(1) à 51 millions d'euros, porté par la croissance du trafic international en Turquie.

Le montant des éliminations inter-segments s'élève à - 257 millions d'euros en 2019, contre - 245 millions d'euros en 2018.

La norme IFRS 5 "Actifs non courants et détenus en vue de la vente et activités abandonnées" s'applique aux activités de TAV Istanbul à compter de l'arrêt de l'activité de l'aéroport d'Istanbul Atatürk le 6 avril 2019 (voir communiqué de presse du 8 avril 2019). Le chiffre d'affaires et les charges de TAV Istanbul au titre des années 2018 et 2019 sont ainsi présentés dans une ligne distincte du compte de résultat intitulée "Résultat net des activités non poursuivies". Le chiffre d'affaires, IEBITDA et le résultat opérationnel consolidés du Groupe ne prennent plus en compte l'activité de l'aéroport d'Istanbul Atatürk en 2018 et en 2019. Par ailleurs, la ligne "résultat net des activités non poursuivies" comprend également le profit faisant suite à la notification par les autorités turques de l'indemnisation due à TAV Airports pour fermeture anticipée de l'aéroport d'Istanbul Atatürk, net d'impôts et de l'impact de la sortie des actifs correspondant (soit 31 ME avant élimination des intérêts minoritaires) (voir communiqué de presse du 26 décembre 2019)

#### **EBITDA**

(en millions d'euros)	2019(1)(2)	2018(1)(2)	2019/2018 (1)(2)
Chiffre d'affaires	4 700	4 007	+ 693 M€
Charges courantes	- 2 985	- 2 438	- 547 M€
Achats consommés	- 520	- 195	- 325 M€
Services externes	- 1150	- 1018	- 132 M€
Charges de personnel	- 930	- 861	- 68 M€
Impôts et taxes	- 316	- 263	- 53 M€
Autres charges d'exploitation	- 70	- 100	+ 31 M€
Autres charges et produits	57	111	- 54 M€
EBITDA	1 772	1 680	+ 92 M€
EBITDA / Chiffre d'affaires	37,7%	41,9%	- 4,2 pts

<sup>(1)</sup> Ces données prennent en compte l'intégration globale des résultats de Société de Distribution Aéroportuaire et Relay@ADP depuis avril 2019, et celle d'AIG depuis d'avril 2018 Le chiffre d'affaires et les charges de TAV Istanbul au fitre des années 2018 et 2019 sont présentés sur une ligne distincte du compte de résultat initiulée "résultat net des activités non poursuivies", canômément à la norme IFRS 5. Le chiffre d'affaires, l'EBITDA et le résultat opérationnel consolidés du Groupe ne prennent donc plus en compte l'activité de l'aéroport d'Istanbul Atatürk en 2018 et en 2019, Par ailleurs, la ligne "résultat net des activités non poursuivies" comprend également le profit faisant suite à la notification par les autorités turques de l'indemnisation due à TAV Airports pour fermeture anticipée de l'aéroport d'Istanbul Atatürk, net d'impôts et de l'impact de la sortie des actifs correspondant (soit 31 M€ avant élimination des intérêts minoritaires) (voir communiqué de serves de l'Aécambre 2019).

Les charges courantes du Groupe s'établissent à 2 985 millions d'euros en 2019 en hausse de 547 millions d'euros du fait de :

- la hausse des charges opérationnelles de TAV Airports pour 28 millions d'euros;
- la hausse des charges d'AIG principalement liée à l'intégration globale de cette filiale depuis avril 2018 (37 millions d'euros au 1er trimestre 2019);
- la hausse des charges hors TAV Airports et AIG de 1 877 millions d'euros à 2 345 millions d'euros suite notamment à :
- l'intégration globale depuis avril 2019 de Société de Distribution Aéroportuaire pour 385 millions d'euros et Relay@ADP pour 40 millions d'euros;
- la hausse des charges courantes de la maison-mère, Aéroports de Paris (+3,9 %) 1

Hors charges courantes liées à la Société du Grand Paris, à CDG Express, à la dotation pluriannuelle à la fondation d'ADP comptabilisée en IFRS une fois en 2019 (neutre au niveau de l'EBITDA du Groupe) et aux impôts et taxes (voirdessous), les charges courantes d'Aéroports de Paris sont en hausse de + 1,8 % sur l'année 2019.

### Les charges courantes du Groupe se répartissent ainsi :

- ◆ Les achats consommés sont en hausse de 325 millions d'euros et s'établissent à 520 millions d'euros, à la suite de l'intégration globale de Société de Distribution Aéroportuaire en avril 2019 pour un montant de 252 millions d'euros, et des travaux engagés sur le projet de la Société du Grand Paris, faisant l'objet d'une indemnisation (neutre en EBITDA);
- Les charges liées aux services externes s'élèvent à 1 150 millions d'euros. Hors intégration globale de TAV Airports et d'AIG, ces charges progressent de 57 millions d'euros, à 852 millions d'euros (+7,1 %), du fait d'un recours plus important aux prestataires externes en lien avec la hausse du trafic sur l'année, ainsi que des frais d'études et de recherches pour le projet CDG Express;
- Les **charges de personnel** sont en hausse de 68 millions d'euros et s'établissent à 930 millions d'euros, du fait notamment des charges de personnel comptabilisées à la suite de l'intégration globale de Société de Distribution Aéroportuaire pour 72 millions d'euros et à la hausse des charges de personnel de TAV Airports pour 27 millions d'euros, partiellement compensés par une reprise pour engagement de retraite d'Aéroports de Paris S.A. pour 41 millions d'euros suite à la modification par la loi PACTE des régimes à prestations définies (régime L137-11, dit "article 39");
- Le montant des **impôts et taxes** est en hausse de 53 millions d'euros et s'établit à 316 millions d'euros. Cette hausse s'explique essentiellement par une révision des bases de calcul des taxes foncières 2018 et 2019 pour 25 millions d'euros et par un effet base défavorable par rapport à l'année 2018 lié à l'issue positive en 2018 de contentieux pour 19 millions d'euros;
- Les autres charges d'exploitation sont en baisse de 30 millions d'euros et s'élèvent à 70 millions d'euros suite à la comptabilisation en 2018 de pertes sur créances irrécouvrables liées à l'international (impact neutre sur l'EBITDA).

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Consommations intermédiaires, charges de personnel hors engagements sociaux et participation, impôts et taxes

Les **autres charges et produits** représentent un produit net de 57 millions d'euros en baisse de 54 millions d'euros, du fait notamment de la comptabilisation de dépréciations de créances pour 20 millions d'euros après les faillites des compagnies aériennes Aigle Azur et XL Airways, et par un effet base défavorable suite à des reprises de provisions de créances irrécouvrables à l'international en 2018 (neutre en EBITDA).

Sur l'année 2019, **l'EBITDA consolidé** du Groupe s'élève à 1 772 millions d'euros. Le taux de marge brute¹ associé est de 37,7 %, en baisse de 4,2 points ou 38,3 % hors TAV Airports et AIG en baisse de 5 points, du fait principalement de l'intégration globale de Société de Distribution Aéroportuaire et de Relay@ADP.

Hors intégration globale de TAV Airports et d'AIG, et hors intégration de Société de Distribution Aéroportuaire et Relay@ADP l'EBITDA s'élève à 1 392 millions d'euros, en croissance de 2,4 %. Le taux de marge brute associé est de 42,9 %, quasiment stable par rapport à 2018 (baisse de 0,4 points).

Cette très légère baisse s'explique intégralement par la mise en place, à compter du 1er avril 2019, d'un ticket modérateur sur les revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaire instauré par l'article 179 de la loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances et qui met à la charge d'Aéroports de Paris 6 % des coûts jusqu'alors couverts intégralement par le produit de la taxe d'aéroport (soit 23 millions d'euros) : l'effet négatif sur le taux de marge brute de l'année 2019 est en effet d'environ – 0,4 point.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> EBITDA / Chiffre d'affaires

### Résultat net part du Groupe

(en millions d'euros)	2019(1)(2)	2018(1)(2)	2019/2018(1)(2)
EBITDA	1 772	1 680	+ 5,5 %
Dotations aux amortissements	- 768	- 638	+ 20,4 %
Quote-part de résultat des MEE	90	81	+ 11,9 %
Résultat opérationnel courant	1 094	1 123	- 2,6 %
Autres charges et produits opérationnels	- 13	- 2	N/A
Résultat opérationnel	1 081	1 121	- 3,5 %
Résultat financier	- 206	- 232	- 11,2 %
Résultat avant impôt	875	889	- 1,9 %
Impôts sur les bénéfices	- 293	- 297	- 1,1 %
Résultat net des activités poursuivies	582	592	- 1,7 %
Résultat net des activités non poursuivies	55	103	- 46,1 %
Résultat net	637	695	- 8,3 %
Résultat net part des intérêts minoritaires	+ 49	+ 85	- 42,7 %
Résultat net part du Groupe	588	610	- 3,5 %

<sup>(1)</sup> Ces données prennent en compte l'intégration globale des résultats de Société de Distribution Aéroportuaire et Relay@ADP depuis avril 2019, et celle d'AlG depuis d'avril 2018 (2) Le chiffre d'affaires et les charges de TAV Istanbul au titre des années 2018 et 2019 sont présentés sur une ligne distincte du compte de résultat initiulée "résultat net des activités non poursuivies", conformément à la norme IFRS S. Le chiffre d'affaires, l'EBITDA et le résultat opérationnel consolidés du Groupe ne prennent donc plus en compte l'activité de l'aéroport d'Istanbul Atatürk en 2018 et en 2019, Par ailleurs, la ligne "résultat net des activités non poursuivies" comprend également le profit faisant suite à la notification par les autorités turques de l'indemnisation due à TAV Airports pour fermeture anticipée de l'aéroport distanbul Atatürk, net d'impôts et de l'impôt des actifs correspondant (soit 31ME) (voir communiqué de presse du 26 décembre 2019)

Le résultat opérationnel courant s'établit à 1 094 millions d'euros, en baisse de 29 millions d'euros, du fait notamment de :

- la hausse des amortissements chez Aéroports de Paris S.A. (+ 36 millions d'euros), TAV Airports (+ 38 millions d'euros)
   AIG (+ 17 millions d'euros), et les amortissements liés à l'intégration globale de Société de Distribution Aéroportuaire et de Relay@ADP (+ 38 millions d'amortissements);
- un effet de base défavorable de 23 millions d'euros en raison de la comptabilisation de la plus-value de revalorisation des titres déjà détenus dans AIG en 2018;
- l'impact des résultats des entreprises mises en équivalence de TAV Airports pour 16 millions d'euros;

Toutefois, ces effets sont partiellement compensés par :

- l'amélioration de l'EBITDA pour 92 millions d'euros ;
- ◆ la réévaluation à la juste valeur de la quote part de participation antérieurement détenue à la date de prise de contrôle de Société de Distribution Aéroportuaire et Relay@ADP pour 43 millions d'euros¹.

Le **résultat opérationnel** s'élève à 1 081 millions d'euros, en baisse de 40 millions, en lien avec la baisse du résultat opérationnel courant et à la dépréciation de l'écart de valeur d'acquisition (goodwill) d'Hub One Mobility dans les comptes du Groupe.

Le **résultat financier** s'établit à -206 millions d'euros, en amélioration de 26 millions du fait notamment d'une provision à l'international en 2018 et à l'amélioration du résultat financier de TAV Airports.

**L'endettement financier net** du Groupe ADP s'établit à 5 254 millions d'euros au 31 décembre 2019, contre 4 942 millions d'euros au 31 décembre 2018. La dette nette hors TAV Airports et hors AIG s'élève à 4 305 millions d'euros.

Aéroports de Paris a émis le 18 juin 2019 un emprunt obligataire pour un montant de 800 millions d'euros à 15 ans à taux fixe (1,125% par an).

La charge d'impôt sur les sociétés s'élève à 293 millions d'euros sur l'année 2019.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Conformément à la norme IFRS 3 "regroupement d'entreprises", la participation antérieurement détenue est réévaluée à la juste valeur par résultat à la date de prise de contrôle, soit le 11 avril 2019

Le résultat net des activités non poursuivies s'élève à 55 millions d'euros en 2019, contre 103 millions d'euros en 2018, suite à l'application de la norme IFRS 5 "Actifs non courants et détenus en vue de la vente et activités abandonnées" aux activités de TAV Istanbul. En 2019, le résultat net des activités non poursuivies (avant élimination des intérêts minoritaires) correspond à :

- 24 millions d'euros liés à l'activité de TAV Istanbul du 1er janvier 2019 jusqu'au 6 avril 2019, date à laquelle les vols commerciaux d'Istanbul Atatürk ont été transférés vers le nouvel aéroport d'Istanbul ;
- 31 millions d'euros de profit faisant suite à la notification par les autorités turques de l'indemnisation due à TAV Airports pour la fermeture anticipée de l'aéroport d'Istanbul Atatürk, net d'impôts et de l'impact de la sortie des actifs correspondants (voir communiqué de presse du 26 décembre 2019).

Le résultat net s'élève à 637 millions d'euros sur l'année 2019.

Le résultat net part des minoritaires s'élève à 49 millions d'euros, en baisse de 36 millions d'euros, du fait notamment de la baisse du résultat net de TAV Airports (- 35 millions d'euros).

Compte-tenu de l'ensemble de ces éléments, **le résultat net part du Groupe** s'inscrit en baisse de 22 millions d'euros, à 588 millions d'euros. Après élimination des intérêts minoritaires, la baisse du résultat net des activités non poursuivies sur TAV Istanbul (- 22 millions d'euros) explique l'intégralité de la baisse du résultat net part du Groupe.

### **Analyse par segment**

### Activités aéronautiques – Plates-formes franciliennes

2019	2018	2019/2018
1 929	1 890	+ 2,1%
1 160	1 114	+ 4,1%
726	695	+ 4,5%
262	254	+ 3,0%
172	165	+ 4,1%
250	239	+ 4,9%
482	499	- 3,3%
37	38	- 4,3%
611	603	+ 1,4%
283	307	- 8,0%
31,7 %	31,9 %	- 0,2 pt
14,7 %	16,3 %	- 1,6 pt
	1 929 1 160 726 262 172 250 482 37 611 283	1 929     1 890       1 160     1 114       726     695       262     254       172     165       250     239       482     499       37     38       611     603       283     307       31,7 %     31,9 %

En 2019, le chiffre d'affaires du segment Activités aéronautiques, qui se rapporte aux seules activités parisiennes, est en hausse de 2,1 % à 1 929 millions d'euros.

Le produit des **redevances aéronautiques** (redevances par passager, d'atterrissage et de stationnement) est en hausse de 4,1 %, à 1 160 millions d'euros sur l'année 2019, sous l'effet de la hausse du trafic de passagers (+ 2,5 %) et de l'augmentation des tarifs. Pour rappel, les tarifs des redevances (hors redevance PHMR¹) ont augmenté de + 1,0 % au 1er avril 2019 pour Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly. Ces redevances (hors redevance PHMR¹) augmenteront de + 1,595 % à compter du 1er avril 2020 pour ces deux plates-formes.

Le produit des **redevances spécialisées** est en hausse de 4,9 %, à 250 millions d'euros, du fait notamment du produit de la redevance PHMR<sup>1</sup> (+ 6,2 %, soit 3,8 millions d'euros) et des revenus liés aux banques d'enregistrement (+ 4,6 %, soit 4,1 millions d'euros), en lien notamment avec la hausse du trafic.

Les revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaire sont en baisse à 482 millions d'euros, en conséquence de la mise en place d'un dispositif prévu par la loi de finances pour 2019 appliquée depuis avril 2019 (-23 millions d'euros). Pour mémoire, ce dispositif est instauré par l'article 179 de la loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances et laisse à la charge d'Aéroports de Paris 6 % des coûts de sureté aéroportuaires jusqu'alors couverts intégralement par le produit de la taxe d'aéroport.

Les **autres produits** sont constitués notamment de refacturations à la Direction des Services de la Navigation Aérienne et de locations liées à l'exploitation des aérogares et d'autres prestations de travaux réalisées pour des tiers. Ils sont en baisse à 37 millions d'euros.

L'EBITDA est en hausse de 1,4 % à 611 millions d'euros. Le taux de marge brute diminue de 0,2 point et s'établit à 31,7 %.

Hors effet ticket modérateur sur les revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaire mis en place au 1<sup>er</sup> avril 2019, et hors dépréciation des créances liées à la faillite d'Aigle Azur et de XL Airways (20 millions d'euros), l'EBITDA aurait été en hausse de 44 millions d'euros et le taux de marge aurait augmenté de 2 points à 33,9 %.

Le **résultat opérationnel courant** s'affiche en baisse de - 8 %, à 283 millions d'euros en 2019, du fait de la hausse des amortissements en lien avec l'accélération du plan d'investissements en 2019 et notamment les mises en service de la jonction de Paris-Orly et l'extension du hall 1 de Paris-Orly.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Personnes handicapées ou à mobilité réduite.

### Commerces et services – Plates-formes franciliennes

(en millions d'euros)	2019	2018	2019/2018
Chiffre d'affaires	1 505	1 000	+ 50,6%
Activités commerciales	970	490	N/A
Société de Distribution Aéroportuaire	628	N/A	N/A
Relay@ADP	78	N/A	N/A
Autres Boutiques et Bars et Restaurants	166	N/A	N/A
Publicité	57	55	+ 4,1%
Autres produits	41	49	- 15,6%
Parcs et accès	172	173	- 0,9%
Prestations industrielles	140	129	+ 8,6%
Recettes locatives	145	149	- 2,8%
Autres produits	78	58	+ 34,3%
EBITDA	638	580	+ 10,1%
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	41	2	N/A
Résultat opérationnel courant	513	458	+ 12,1%
EBITDA / Chiffre d'affaires	42,4%	58,0%	- 15,6 pts
Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires	34,1%	45,8%	- 11,7 pts

En 2019, le chiffre d'affaires du segment Commerces et services, qui se rapporte aux seules activités parisiennes, est en hausse de 50,6 %, à 1 505 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires des activités commerciales se compose des revenus perçus sur les boutiques côté pistes et côté ville, les bars et restaurants, les activités banques et change et les loueurs de voitures ainsi que le chiffre d'affaires lié à la publicité. Depuis la prise de contrôle de Société de Distribution Aéroportuaire et de Relay@ADP en avril 2019, ce chiffre d'affaires inclut notamment le chiffre d'affaires réalisé dans les surfaces commerciales exploitées par ces deux sociétés en zone publique et en zone réservée, et pour Société de Distribution Aéroportuaire les revenus liés aux activités opérées en commission affiliation<sup>1</sup> et les revenus perçus des activités de prestation de service relatives à la détaxe. Pour information, les loyers collectés auparavant par Aéroports de Paris S.A. relatifs aux activités opérées par Société de Distribution Aéroportuaire et Relay@ADP font désormais l'objet d'une élimination intersegment depuis la modification de la méthode de consolidation applicable. Le montant de ces éliminations représente 261 millions d'euros sur la période avril à décembre 2019.

En 2019, le chiffre d'affaires des activités commerciales s'élève à 970 millions d'euros du fait de :

- L'intégration globale de Société de Distribution Aéroportuaire à compter d'avril 2019, dont le chiffre d'affaires s'élève à 628 millions d'euros. En année pleine, le chiffre d'affaires de Société de Distribution Aéroportuaire progresse en lien avec la performance du Core Business<sup>2</sup> à + 6,8 % liée à la hausse du trafic et du chiffre d'affaires par passager (effets de périmètre favorables lié à l'ouverture de nouvelles boutiques avec les walkthroughs<sup>3</sup> 2E Hall L et Orly-3). La Mode<sup>4</sup> progresse un peu moins vite à + 6,2 % pénalisée par les travaux du terminal 2E Hall L;
- L'intégration globale de Relay@ADP à compter d'avril 2019, dont le chiffre d'affaires s'élève à 78 millions d'euros ;
- Loyers relatifs aux autres boutiques et bars et restaurants pour 166 millions d'euros ;
- Le poste Autres produits des activités commerciales dans lequel sont incluses les activités de change et de remboursement de détaxe, diminue de 15,6 %, à 41 millions d'euros. Le précédent contrat liait les activités de change et de remboursement de détaxe, et était confié à Travelex. A l'échéance du contrat, ces deux activités ont été séparées dans un objectif d'amélioration continue de la qualité de service et de volonté de réponse adaptée aux attentes spécifiques des clients. Désormais, Cash Paris Tax Refund, une coentreprise formée par deux opérateurs, Global Blue et Planet Payment, opère l'activité de remboursement de détaxe et Travelex reste l'opérateur sur le change. Cette séparation des activités a entrainé une baisse du taux moyen de loyer sur ces prestations, mais doit se traduire par un meilleur réinvestissement des sommes remboursées en détaxe dans les boutiques et les bars & restaurants côté piste. La baisse observée sur l'année 2019 est donc liée à cette période de transition et de mise en place de ce nouveau schéma.

La commission affiliation est un mode opératoire de distribution par lequel Société de Distribution Aéroportuaire vend des produits appartenant à un commettant (marque de prêt-à-porter par exemple) pour le compte de ce demier et sous son enseigne, Société de Distribution Aéroportuaire que sus indicatores verta des produis appareirant à compte de ce demier et sous son enseigne, Société de Distribution Aéroportuaire perçoit, en contrepartie, le versement d'une commission calculé de Distribution Aéroportuaire occupe les surfaces de vente mais n'est pas propriétaire des marchandises qu'il propose à la vente par son personnel. 

Alcool, tabacs, parfums, cosmétiques et gastronomie

Traversées des zones commerciales

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Habillement, prêt à porter, maroquinerie, bijouterie, chaussures

Le chiffre d'affaires des parkings est en baisse de 0,9 % et s'établit à 172 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires des **prestations industrielles** (fourniture d'électricité et d'eau) est en hausse de 8,6 %, à 140 millions d'euros Les **recettes locatives** (locations de locaux en aérogares) sont en baisse de 2,8 %, à 145 millions d'euros.

Les **recettes des autres produits** (essentiellement constitués de prestations internes) sont en hausse de 34,3 %, à 78 millions d'euros, en raison notamment d'une hausse de 21 millions d'euros liée aux refacturations des travaux du projet Société du Grand Paris.

**L'EBITDA** du segment est en hausse de + 10,1 %, à 638 millions d'euros, suite notamment à l'intégration globale de Société de Distribution Aéroportuaire et Relay@ADP (+ 5,6 %, à 612 millions d'euros hors intégration globale de ces deux entités). Le taux de marge brute du segment est en baisse (- 15,6 points) à 42,4 %. Hors intégration globale de Société de Distribution Aéroportuaire et Relay@ADP, le taux de marge brute du segment s'élève à 58,5 %, en hausse de 0,5 point.

La quote-part de résultats des sociétés mises en équivalence s'élève à 41 millions d'euros, en raison de la réévaluation à la juste valeur de la quote-part de la participation antérieurement détenue à la date de prise de contrôle de Société de Distribution Aéroportuaire et Relay@ADP pour 43 millions d'euros.

Le **résultat opérationnel courant** s'affiche en hausse de 12,1 %, à 513 millions d'euros.

### Immobilier – Plates-formes franciliennes

(on millions d'auras)	2010	2010	2010/2010
(en millions d'euros)	2019	2018	2019/2018
Chiffre d'affaires	274	265	+ 3,3 %
Chiffre d'affaires externe	228	218	+ 4,6 %
Terrains	117	110	+ 6,4 %
Bâtiments	69	66	+ 4,5 %
Autres	42	42	+ 0,2 %
Chiffre d'affaires interne	46	47	- 2,1 %
EBITDA	169	148	+ 14,8 %
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	1	3	- 61,1%
Résultat opérationnel courant	122	102	+ 20,4 %
EBITDA / Chiffre d'affaires	61,8 %	55,6 %	+ 6,2 pts
Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires	44,6 %	38,3 %	+ 6,3 pts

En 2019, le chiffre d'affaires du segment Immobilier, qui se rapporte aux seules activités parisiennes, est en hausse de 3,3 %, à 274 millions d'euros.

Le **chiffre d'affaires externe**<sup>1</sup> est en hausse de + 4,6 %, à 228 millions d'euros, porté principalement par de nouveaux contrats.

L'**EBITDA** du segment s'établit en hausse de 14,8 %, à 169 millions d'euros, porté par la hausse du chiffre d'affaires externe et les produits générés sur des cessions de terrain pour 7 millions d'euros.

La quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence opérationnelles s'établit à 1 million d'euros.

En conséquence, le **résultat opérationnel courant** est en hausse de 20 millions d'euros, à 122 millions d'euros

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Réalisé avec des tiers (hors Groupe)

### International et développements aéroportuaires

(en millions d'euros)	2019(1)(2)	2018(1)(2)	2019/2018(1)(2)
Chiffre d'affaires	1 081	941	14,9%
ADP International	321	246	30,5%
dont AIG	250	175	43,2%
dont ADP Ingénierie	57	58	-1,2%
TAV Airports	746	695	7,5%
Société de Distribution Aéroportuaire Croatie	13	-	N/A
EBITDA	326	304	7,1%
Quote-part de résultat des MEE	48	76	-34,8%
Résultat opérationnel courant	164	223	-26,5%
EBITDA / Chiffre d'affaires	30,2%	32,4%	- 2,2 pts
Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires	15,2%	23,8%	- 8,6 pts

<sup>(1)</sup> Ces données prennent en compte l'intégration globale des résultats d'AIG à partir d'avril 2018, de Merchant Aviation à partir d'août 2018 et de MZLZ-TRGOVINA D.o.o (Société de Distribution Aéroportuaire Croatiel à partir d'avril 2019

Sur l'année 2019, le chiffre d'affaires du segment International et développements aéroportuaires s'élève à 1 081 millions d'euros, en hausse de + 14,9 % par rapport à 2018 du fait de :

- L'intégration globale des résultats d'**AIG** depuis avril 2018 : 53 millions de chiffre d'affaires au 1<sup>er</sup> trimestre 2019, et 22 millions d'euros de hausse du chiffre d'affaires sur la période avril à décembre 2019 par rapport à avril à décembre 2018, portée par la dynamique du trafic international (+ 6,0 %);
- L'intégration globale de Société de Distribution Aéroportuaire Croatie depuis avril 2019, dont le chiffre d'affaires s'élève à 13 millions d'euros;
- ♦ La hausse du chiffre d'affaires de TAV Airports pour 51 millions, à 746 millions, s'explique principalement par :
  - TAV OS (société spécialisée dans la gestion des salons en aéroport) pour + 19 millions d'euros, du fait de l'effet année pleine des opérations à l'aéroport de Mascate et à l'acquisition en janvier 2019 de la société Gestio Serveis Trade Center, spécialisée dans la gestion de salon VIP dans les aéroports (intégrée globalement dans les comptes de TAV Airports), compensant la baisse d'activité liée à la fermeture d'Istanbul Atatürk en avril 2019;
  - Havas (société spécialisée dans l'assistance en escale) pour + 30 millions d'euros, en raison d'un mix trafic favorable ;
  - TAV Tunisie (société gestionnaire des concessions des aéroports de Monastir et d'Enfidha) pour + 9 millions d'euros avec une croissance du trafic de + 22,1 % ayant un impact favorable sur le produit des redevances aéronautiques ;
  - TAV Izmir pour + 7 millions d'euros et TAV Bodrum pour + 5 millions d'euros résultant de la hausse du trafic international et à la hausse du chiffre d'affaires des boutiques en duty free dans ces deux aéroports.

Les bonnes performances de ces filiales de TAV Airports permettent de compenser la baisse du chiffre d'affaires de la filiale BTA (société spécialisée dans les bars et restaurants) pour - 26 millions d'euros. BTA a subi la fermeture d'Istanbul Atatürk, mais a démarré des activités dans les aéroports de Paris-Orly et de Mascate.

Le chiffre d'affaires d'ADP Ingénierie est en baisse de 1,2 % et s'élève à 57 millions d'euros. A fin décembre 2019, le carnet de commandes d'ADP Ingénierie s'élève à 79 millions d'euros (contre 75 millions d'euros à fin décembre 2018).

**L'EBITDA de TAV Airports** augmente de 3,4 %, à 277 millions d'euros en lien avec la hausse du chiffre d'affaires (+ 7,5 %), malgré la hausse des frais de personnel pour 27 millions d'euros (+13,5 %) et la hausse des charges liées aux nouvelles opérations et à l'intégration globale de Gestio Serveis Trader Center.

L'EBITDA du segment est en hausse de 7,1 %, à 326 millions d'euros, du fait principalement de l'intégration globale d'AIG depuis avril 2018 (hausse de 23 millions au total : 16 millions au 1er trimestre 2019, et 7 millions d'euros suite à la hausse de l'EBITDA sur

<sup>(2)</sup> Le chiffre d'affaires et les charges de TAV Istanbul au titre des années 2018 et 2019 sont présentés sur une ligne distincte du compte de résultat intitulée "résultat net des activités non poursuivies", conformément à la norme IFRS 5. Le chiffre d'affaires, I'EBITDA et le résultat opérationnel consolidés du Groupe ne prennent donc plus en compte l'activité de l'aéroport d'Istanbul Atatürk en 2018 et en 2019. Par ailleurs, la ligne "résultat net des activités non poursuivies" comprend également le profit faisant suite à la notification par les autorités turques de l'indemnisation due à TAV Airports pour fermeture anticipée de l'aéroport d'Istanbul Atatürk, net d'impôts et de l'impact de la sortie des actifis correspondant (soit 31Mé après élimination des intérêts minoritaires) (voir communiqué de presse du 26 décembre 2019)

la période d'avril à décembre 2019 par rapport à avril à décembre 2018) et de la hausse de l'EBITDA de TAV Airports pour 9 millions, compensant la contribution négative d'ADP Ingénierie à l'EBITDA du segment.

La **quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence** s'établit à 48 millions d'euros en 2019 en forte baisse par rapport à 2018 du fait principalement de :

- un effet de base défavorable en raison de la comptabilisation de la plus-value de revalorisation des titres déjà détenus dans AIG pour 23 millions d'euros en 2018 ;
- ◆ l'impact des résultats des entreprises mises en équivalence de TAV Airports pour 16 millions d'euros (dont ATU pour -13 millions d'euros, suite notamment à la fermeture de l'aéroport d'Istanbul Atatürk).

Le **résultat opérationnel courant** du segment est en baisse de 26,5 % et s'élève à 164 millions d'euros en 2019, du fait de la baisse de la quote-part de résultats des sociétés mises en équivalence et de la hausse des amortissements de TAV Airports pour 38 millions d'euros

### **Autres activités**

(en millions d'euros)	2019	2018	2019/2018
Produits	168	156	7,9%
Hub One	152	155	-1,9%
EBITDA	29	46	-36,1%
Résultat opérationnel courant	13	34	-58,5%
EBITDA / Chiffre d'affaires	17,8%	30,1%	- 12,3 pts
Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires	8,4%	21,7%	- 13,4 pts

Sur l'année 2019, le **chiffre d'affaires du segment Autres activités** est en hausse de 7,9 %, à 168 millions d'euros, en raison de refacturations d'études réalisées pour le projet CDG Express pour 8 millions d'euros (quasi neutre en EBITDA).

Hub One voit son chiffre d'affaires baisser de 1,9 %, à 152 millions d'euros.

L'**EBITDA** du segment s'élève à 30 millions d'euros, en baisse de 17 millions d'euros notamment en lien avec un rythme de travaux plus important en 2018 qu'en 2019 pour le projet CDG express.

Le **résultat opérationnel courant** du segment est en baisse de 21 millions d'euros et s'élève à 14 millions d'euros.

# Faits marquants de l'année 2019 intervenus depuis la publication du chiffre d'affaires des 9 premiers mois de l'année 2019, le 23 octobre 2019

### Evolution du trafic sur l'année 2019

### Trafic Groupe :

Trafic Groupe (en millions de passagers)	Trafic Groupe @100% (Mpax)	Participations du Groupe ADP <sup>(1)</sup>	Trafic pondéré (Mpax) <sup>(2)</sup>	Variation 2019/ 2018 <sup>(3)</sup>
Paris Aéroport (CDG+ORY)	108,0	@ 100%	108,0	+ 2,5 %
Zagreb	3,4	@ 20,8%	0,7	+ 3,0 %
Jeddah-Hajj	6,7	@ 5%	0,3	- 7,6 %
Amman	8,9	@ 51%	8,9 (@100%)	+ 5,9 %
Maurice	3,9	@ 10%	0,4	+ 0,6 %
Conakry	0,6	@ 29%	0,2	+ 12,3 %
Santiago du Chili	24,6	@ 45%	11,1	+ 5,7 %
Madagascar	1,3	@ 35%	0,4	+ 8,4 %
Antalya - TAV Airports	35,7	@ 23,1%	35,7(@100%)	+ 12,6 %
Ankara Esenboga - TAV Airports	13,7	@ 46,1%(4)	13,7(@100%)	- 18,2 %
Izmir - TAV Airports	12,4	@ 46,1%(4)	12,4(@100%)	- 7,6 %
Autres plates-formes - TAV Airports(5)	27,3	@ 46,1%(4)	27,3(@100%)	+ 4,6 %
TOTAL GROUPE (excl. Atatürk)	243,1		218,4	+ 2,3 %
Istanbul Atatürk - TAV Airports	16,1	@ 46,1%(4)	16,1(@100%)	N/A
TOTAL GROUPE (incl. Atatürk)	259,2		234,5	- 16,7 %

<sup>(1)</sup> Directe ou indirecte

#### Trafic à Paris Aéroport

Sur l'année 2019, le trafic de Paris Aéroport est en progression de 2,5 % avec un total de 108 millions de passagers accueillis dont 76,2 millions à Paris-Charles de Gaulle (+ 5,4 %) et 31,9 millions à Paris-Orly (- 3,8 %). La baisse du trafic à Paris-Orly est notamment liée aux limitations de mouvements induites par la fermeture pour travaux de la principale piste d'Orly (fermée le 28 juillet et réouverte depuis le 2 décembre) ainsi qu'aux effets de la faillite de la compagnie Aigle Azur qui a cessé ses activités à compter du vendredi 6 septembre au soir.

La répartition géographique se décompose comme suit :

- Le trafic international (hors Europe) est en progression (+ 3,7 %) du fait d'une croissance sur l'ensemble des faisceaux : Amérique du Nord (+ 7,3 %), Amérique Latine (+ 6,1 %), DOM-COM (+ 5,5 %), Afrique (+ 1,5 %), Moyen-Orient (+ 1,4 %) et Asie-Pacifique (+ 1,1 %);
- Le trafic Europe (hors France) est en hausse de 2,5 %;
- Le trafic France est en baisse de 0.3 %.

Répartition géographique Paris Aéroport	Variation 2019/2018	Part dans trafic total
France	- 0,3 %	15,0%
Europe	+ 2,5 %	43,8%
Autre international	+ 3,7 %	41,3%
dont		
Afrique	+ 1,5 %	11,3%
Amérique du Nord	+ 7,3 %	10,9%
Amérique Latine	+ 6,1 %	3,1%
Moyen Orient	+ 1,4 %	5,2%
Asie-Pacifique	+ 1,1 %	6,4%
DOM-COM	+ 5,5 %	4,4%
Total Paris Aéroport	+ 2,5 %	100,0%

<sup>(2)</sup> Le trafic total est calculé selon la méthode suivante : le trafic des aéroports qui font l'objet d'une intégration globale est comptabilisé à 100 %, le trafic des autres aéroports est comptabilisé au prorata du pourcentage de détention par le Groupe ADP. Le trafic des aéroports de TAV Airports est pris en compte à 100 % conformément aux pratiques de communication financière de TAV Airports

<sup>(3)</sup> Variation du trafic 2019 par rapport à 2018. Pour TAV Airports, la variation 2019 vs 2018 est calculée sur une base comparable et intègre le trafic de l'aéroport d'Antalya à partir de janvier 2018

<sup>(4)</sup> Pourcentage de détention du Groupe ADP dans TAV Airports

<sup>(5)</sup> Turquie (Milas-Bodrum & Gazipaşa), Croatie (Zagreb), Arabie Saoudite (Médine), Tunisie (Monastir & Enfidha), Géorgie (Tbilissi & Batumi), et Macédoine (Skopje & Ohrid)

Le nombre de passagers en correspondance est en hausse de 7,4 %. Le taux de correspondance s'est établi à 22,7 % en augmentation de 1,0 point par rapport à l'année 2018. Le taux de remplissage est en hausse de 0,9 point, à 86,5 %. Le nombre de mouvements d'avions (716 524) est en hausse de 0,9 %.

## Tenue de discussions par TAV Airports pour l'acquisition de l'aéroport international d'Almaty au Kazakhstan

Le consortium formé par TAV Airports (dont le capital est détenu à 46,12% par le Groupe ADP) et VPE Capital, a débuté des discussions avec le propriétaire de l'aéroport international d'Almaty au Kazakhstan en vue de la possible acquisition de cet actif, qui pourrait aboutir dans les prochaines semaines / mois.

L'aéroport d'Almaty, capitale économique du Kazakhstan, est le plus grand aéroport d'Asie Centrale : il a accueilli environ 6 millions de passagers en 2018 dont la moitié sur des liaisons internationales. Le Kazakhstan, plus grand pays enclavé du monde avec 2,7 millions de km2 est le moteur de la croissance économique de la région et représente 60% du PIB de l'Asie Centrale.

Cette opération s'inscrit dans la stratégie de développement du Groupe ADP et de TAV Airports en Asie Centrale.

## Le Groupe ADP se dote d'une nouvelle organisation pour optimiser sa performance et son développement et procède à de nouvelles nominations

Pour poursuivre et accentuer sa stratégie de création de valeur, le Groupe ADP a mis en place une organisation intégrée pour l'ensemble du groupe avec la création de deux nouvelles directions, l'identification de dix filières métiers et un renforcement des liens opérationnels entre le Groupe ADP et TAV Airports.

Le Groupe ADP souhaite poursuivre le développement des plateformes aéroportuaires parisiennes et saisir de nouvelles opportunités à l'international pour bâtir dans la durée un leader aéroportuaire mondial. Il a pour ambition que les activités à l'international contribuent à hauteur de 35 % à 40 % du résultat opérationnel courant du groupe à horizon 2025 (contre 27,4 % en 2018). De même, TAV Airports souhaite pérenniser le développement de ses activités tant en Turquie que dans d'autres pays.

Il s'agit pour le Groupe ADP d'accélérer son développement tout en garantissant sa robustesse financière. Cette stratégie repose sur une logique industrielle et implique une meilleure intégration des activités de TAV Airports et d'Airport International Group au sein du groupe, afin de favoriser les synergies opérationnelles, optimiser les ressources et dégager des marges de manœuvre pour poursuivre le développement de l'ensemble de l'entreprise.

Dans cette optique, le Groupe ADP aménage son organisation avec quatre volets :

- la création d'une nouvelle Direction du Développement, qui regroupera l'ensemble des équipes concernées du groupe.
   Cette direction sera compétente sur tous les projets de développement, y compris les développements non aéroportuaires et ceux des filiales de services (BTA, spécialisée dans la restauration, ATU, spécialisée dans les commerces en duty free, etc.)
- la création d'une Direction générale des Opérations, dont la compétence s'étendra à l'international. Elle sera notamment chargée de l'animation des responsables des plateformes aéroportuaires en France et à l'étranger
- la création de 10 filières "groupe" organisées chacune autour d'une famille de métiers et prenant en compte systématiquement les expertises liées à l'innovation et au développement durable. Ces filières fonctionneront sur un mode matriciel avec des rattachements hiérarchiques, mais aussi fonctionnels. Elles contribueront ainsi au développement du aroupe
- enfin, la mise en place d'une nouvelle instance de coordination tournée vers le développement et la performance. Les Comités exécutifs du Groupe ADP et de TAV Airports demeurent inchangés et un nouveau "Comité du Développement et de la Performance" est créé qui regroupe 8 membres appartenant aux deux entreprises.

Augustin de Romanet, Président-directeur général d'Aéroports de Paris SA - Groupe ADP, a procédé aux nominations des deux responsables des directions ainsi crées :

À compter du 2 janvier 2020 :

- Fernando ECHEGARAY est nommé directeur général adjoint chargé de la Direction générale des opérations du Groupe ADP, membre du Comité Exécutif. Entré dans le Groupe ADP en juin 2017, il occupait précédemment la fonction de directeur général d'ADP International.
- Xavier HÜRSTEL est nommé directeur général adjoint chargé de coordonner les opérations de développement du Groupe ADP, membre du Comité Exécutif.

## Notification par les autorités turques de l'indemnisation due à TAV Airports pour fermeture anticipée de l'aéroport d'Atatürk

TAV Istanbul avait le droit d'exploiter, en application d'un contrat conclu avec l'Autorité Nationale des Aéroports ("DHMI"), l'aéroport national et international d'Atatürk, le parc de stationnement et le terminal d'aviation générale pour 15 ans et demi, du 03/07/2005 à 00h01 au 02/01/2021 à 24h00. Par décision des autorités turques, tous les vols commerciaux ont été transférés vers le nouvel aéroport d'Istanbul, à compter du 6 avril 2019.

Par courrier officiel de DHMI, cette dernière avait déclaré qu'elle indemniserait TAV Airports des pertes de bénéfice que pourrait entraîner l'ouverture du Nouvel Aéroport d'Istanbul avant la fin du contrat le 3 janvier 2021 et que des cabinets indépendants pourraient être consultés sur le calcul du montant total de la perte de bénéfice. Après plusieurs mois d'échanges sur le calcul de cette compensation et expertise contradictoire par des cabinets d'expertise comptables internationaux, une proposition d'indemnisation d'un montant de 389 millions d'euros a été faite et acceptée par TAV Airports. Cette créance devant être réglée pour partie en 2020 et pour le solde en 2021, une créance a été constatée pour le montant actualisé de l'indemnisation proposée, soit 385 millions d'euros. Ce produit est compensé par la sortie du droit d'exploitation et des autres actifs de TAV Istanbul qui figuraient à l'actif du bilan consolidé, le solde représentant un profit net d'impôt de 31 millions d'euros avant élimination des intérêts minoritaires de TAV Airports.

L'impact global en résultat présenté sur la ligne "Résultat net des activités non poursuivies" pour l'année 2019 s'élève à 55 millions d'euros et comprend le résultat net de l'activité de TAV Istanbul jusqu'au 6 avril 2019 ainsi que le profit net d'impôt réalisé au titre de l'arrêt anticipé de l'activité. L'effet sur le résultat net part du Groupe des activités non poursuivies s'élève à 26 millions d'euros.

## Evènements survenus depuis le 31 décembre 2019

### **Homologation tarifaire 2020**

Aéroport de Paris a déposé en décembre 2019 un dossier d'homologation des tarifs de redevances aéroportuaires pour la période tarifaire 2020-2021, qui constitue la dernière période tarifaire couverte par le contrat de régulation économique 2016-2020. Le dossier de demande d'homologation a été déclaré complet le jour même par l'Autorité de régulation de transports (ART), qui remplace désormais l'Autorité de supervision indépendante (ASI).

Aéroports de Paris a soumis à l'homologation de l'ART les évolutions tarifaires annuelles des redevances suivantes :

- +1,595 % sur les aéroports de Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly ;
- +2,02 % sur l'aéroport de Paris-Le Bourget.

Par décision n° 2020-001 du 9 janvier 2020, l'ART a homologué les tarifs des redevances aéroportuaires applicables aux aérodromes de Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget à compter du 1 er avril 2020 sous réserve de la modification du plafond de la modulation tarifaire de la redevance par passager pour sa part assise sur les passagers origine/destination de 3,29 M€ à 5,29 M€.

### Politique de distribution de dividendes

Le Conseil d'Administration du 10 février 2020 a arrêté les comptes annuels sociaux et consolidés au 31 décembre 2019. Lors de cette séance, il a décidé de soumettre au vote de la prochaine Assemblée générale annuelle, devant se réunir le 12 mai 2020, la distribution d'un dividende de 3,70 euros par action, au titre de l'exercice 2019. Il est précisé qu'un acompte sur dividende d'un montant de 0,7€ par action a été versé le 10 décembre 2019. Sous réserve du vote en Assemblée générale annuelle, la date de mise en paiement du solde interviendrait le 10 juin 2020, avec un détachement du coupon prévu le 8 juin 2020. Ce dividende correspond à un taux de distribution de 62 % du résultat net part du Groupe de l'exercice 2019.

## Prévisions et objectifs

### **Prévisions 2020**

	Prévisions 2020	
Trafic Groupe	Hypothèse de croissance du trafic de Paris Aéroport comprise entre + 2 % et + 2,5 % en 2020 par rapport à 2019	
	Hypothèse de croissance du trafic de TAV Airports comprise entre + 3 % et + 5 % par rapport à 2019 hors Istanbul Atatürk	
EBITDA consolidé	Hausse de l'EBITDA consolidé 2020 du Groupe <sup>(1)</sup> (2) (3) (4) comprise <b>entre + 3,5 % et + 5,5 %</b> par rapport à 2019	
	Hausse de l'EBITDA consolidé 2020 hors TAV Airports et hors AIG (3) (4) comprise entre + 3 % et + 4,5 % par rapport à 2019	
Dividende	Dividende proposé <sup>(5)</sup> de 3,70€ par action au titre de l'exercice 2019 stable par rapport à l'exercice 2018	

- La prévision d'EBITDA 2020 de TAV Airports, sous-jacente à la prévision d'EBITDA 2020 Groupe, repose sur les hypothèses de change suivantes : EUR/TRY = 6,87, EUR/USD
- La norme IFRS 5 "Actifs non courants et détenus en vue de la vente et activités abandonnées" s'applique aux activités de TAV Istanbul à compter de l'arrêt de l'activité de l'aéroport d'Istanbul Atatürk le 6 avril 2019 (voir communiqué de presse du 8 avril 2019). Le chiffre d'affaires et les charges de TAV Istanbul au titre des années 2018 et 2019 sont ainsi présentés dans une ligne distincte du compte de résultat intitulée "Résultat net des activités non poursuivies". Le chiffre d'affaires, l'EBITDA et le résultat opérationnel consolidés du Groupe ne prennent plus en compte l'activité de l'aéroport d'Istanbul Atatürk. Par ailleurs, la ligne "résultat net des activités non poursuivies" comprend également le profit faisant suite à la notification par les autorités turques de l'indemnisation due à TAV Airports pour fermeture anticipée de l'aéroport d'Istanbul Atatürk, net d'impôts et de l'impact de la sortie des actifs correspondant (soit 31 M€ avant élimination des intérêts minoritaires) (voir communiqué de presse du 26 décembre 2019)
- Prend en compte depuis le 1 er avril 2019, l'effet de l'instauration par la loi de finances n° 2018-1317 du 28 décembre 2018 du dispositif laissant à la charge d'Aéroports de Paris 6% des coûts jusqu'alors couverts intégralement par le produit de la taxe d'aéroport Hors effet éventuel sur les comptes d'ADP lié à la cession par l'Etat de la majorité du capital d'ADP (selon les dispositions de la loi PACTE)
- Soumis à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires 2020 statuant sur les comptes 2019

L'atteinte des objectifs se fait sur la base des hypothèses de croissance du trafic de Paris Aéroport et le bon déroulement de la stratégie de TAV Airports.

## Rappel des objectifs pour la période 2016-2020

Les objectifs 2016-2020 du Groupe ADP tels qu'annoncés le 14 février 2019 sont partiellement modifiés et s'entendent indépendamment de l'effet de l'intégration globale de TAV Airports et d'AIG. Le Groupe ADP continuera de présenter en sus un EBITDA consolidé indépendamment de l'effet de l'intégration globale de TAV Airports et d'AIG afin de permettre le suivi de l'objectif d'EBITDA.

	Objectifs 2016-2020 tels que révisés au 14 février 2019	Objectifs 2016-2020 au 10 février 2020
Trafic	Hausse comprise entre 2,8% et 3,2% en moyenne par an entre 2016 et 2020, dont trafic international entre +3,6% et 4%	Inchangé
EBITDA consolidé 2020 entre 2014 et 2020e	Hausse comprise entre + 30 % et + 40 %	Inchangé
ROCE du périmètre régulé (1)	Niveau compris entre 5,6 % et 5,8 % en 2020e	Inchangé
Charges opérationnelles par passager sur le périmètre régulé (en euros constant)	Baisse comprise entre – 10 % et – 15 % entre 2015 et 2020	Inchangé
Charges courantes de la maison-mère (2)	Progression limitée à un niveau inférieur ou égal à 2,2% en moyenne par an entre 2015 et 2020	Inchangé
Dividende	Maintien d'un taux de distribution de 60 % du RNPG pour le dividende	Inchangé
CA/PAX	23 euros en année pleine après livraison des projets d'infrastructure	Modifié : décalage de l'objectif 2020 à 2021. 23 euros en année pleine après livraison des projets d'infrastructure en 2021 (livraison de la jonction du terminal 1 de Paris-CDG en 2021)
Immobilier	Croissance des loyers externes (hors refacturations et indexation) des activités immobilières comprises entre 10 et 15 % entre 2014 et 2020e	Inchangé
Qualité de service	Note globale ACI/ASQ 4 en année pleine après livraison des projets d'infrastructure	Modifié : décalage de l'objectif 2020 à 2021.  Note globale ACI/ASQ 4 en année pleine après livraison des projets d'infrastructure en 2021 (livraison de la jonction du terminal 1 de Paris-CDG en 2021)
Notation extra-financière	Hypothèse de notation à 86/100 en 2020	Inchangé

<sup>(1)</sup> Retour sur capitaux engagés calculé comme le résultat opérationnel du périmètre régulé après impôt normatif sur les sociétés par rapport à la base d'actifs régulés (2) hors SGP (3) Périmètre de la notation extra-financière : ADP et ses filiales à 100 %

Les prévisions présentées ci-dessus sont fondées sur des données, hypothèses, et estimations considérées comme raisonnables par la direction du Groupe.

## Prochains événements

Mardi 11 février 2020 : réunion analystes à 11h (CET) :

Ecoute en direct:

Depuis la France: 01 70 72 25 50

Depuis l'international : +44 (0)33 0336 9125

Code de confirmation: 2744638

Retransmission de la réunion analystes disponible sur notre site internet en cliquant sur ce lien pour le <u>webcast</u>, ainsi que la présentation : <u>finance.groupeadp.fr</u>

- Prochaine publication de trafic :
  - Jeudi 13 février 2020 : Trafic du mois de janvier 2020
- Prochaine publication des résultats :
  - Jeudi 23 avril 2020 : Chiffre d'affaires du 1er trimestre de l'année 2020
- Assemblée générale des actionnaires :
  - Mardi 12 mai 2020

## Déclarations prospectives

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières aux Etats-Unis ou dans tout autre pays.

Des informations prospectives (y compris, le cas échéant, des prévisions et des objectifs) sont inclues dans cette présentation. Ces informations prospectives sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables à la date de diffusion du présent document mais qui peuvent cependant s'avérer inexactes et sont, en tout état de cause, sujettes à des risques. Il n'existe donc aucune certitude que les évènements prévus auront lieu ou que les résultats attendus seront effectivement obtenus. Des informations détaillées sur ces risques potentiels et incertitudes susceptibles d'entrainer des différences entre les résultats envisagés et ceux effectivement obtenus sont disponibles dans le document de référence déposé auprès de l'autorité française des marchés financiers le 23 avril 2019 sous le numéro D.19-0373, consultable en ligne sur le site internet de l'AMF à l'adresse <a href="https://www.amf-france.org">www.amf-france.org</a> ou celui d'Aéroports de paris à l'adresse <a href="https://www.amf-france.org">www.amf-france.org</a> ou celui d'Aéroports de paris à l'adresse <a href="https://www.amf-france.org">www.amf-france.org</a> ou celui d'Aéroports de paris à l'adresse <a href="https://www.amf-france.org">www.amf-france.org</a> ou celui d'Aéroports de paris à l'adresse <a href="https://www.amf-france.org">www.amf-france.org</a> ou celui d'Aéroports de paris à l'adresse <a href="https://www.amf-france.org">www.amf-france.org</a> ou celui d'Aéroports de paris à l'adresse <a href="https://www.amf-france.org">www.amf-france.org</a> ou celui d'Aéroports de paris à l'adresse <a href="https://www.amf-france.org">www.amf-france.org</a> ou celui d'Aéroports de paris à l'adresse <a href="https://www.amf-france.org">www.amf-france.org</a> ou celui d'Aéroports de paris à l'adresse <a href="https://www.amf-france.org">www.amf-france.org</a> ou celui d'Aéroports de paris à l'adresse <a href="https://www.amf-france.org">www.amf-france.org</a> ou celui d'Aéroports de paris à l'adresse <a href="https:

Aéroports de Paris ne s'engage pas et n'a pas l'obligation de mettre à jour les informations de nature prévisionnelle contenues dans ce document pour refléter les faits et circonstances postérieurs à la date de cette présentation.

### Contact Relations Investisseurs

Audrey Arnoux: + 33 1 74 25 70 64 - invest@adp.fr

Contact presse

Lola Bourget: + 33 1 74 25 23 23

Relations Investisseurs: Audrey Arnoux, responsable des Relations Investisseurs + 33 1 74 25 70 64 - invest@adp.fr
Contact presse: Lola Bourget, responsable du Pôle Médias et Réputation + 33 1 74 25 23 23

Le Groupe ADP aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2019, le groupe a accueilli sous sa marque Paris Aéroport, plus de 108 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,2 millions de tonnes de fret et de courrier et près de 127 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2019, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 4 700 millions d'euros et le résultat net à 588 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881806 euros. Siège social : 1 rue de France, Tremblay-en-France 93290. RCS Bobigny 552 016 628.

groupeadp.fr

### Annexe 1 – Etats financiers 2018 retraités

## Retraitement des comptes 2018 pour base de comparaison avec 2019<sup>1</sup>

Pour rappel, conformément à la norme IFRS 5 "Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées", le Groupe ADP reclasse sur la ligne résultat net des activités non-poursuivies les composantes<sup>2</sup> dont le Groupe s'est séparée (arrêt d'activité) ou qui sont classées comme détenues en vue de la vente, et:

- qui représentent une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte;
- font partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte ; ou
- s'il s'agit d'une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.

Pour les activités arrêtées (abandonnées), ce principe de reclassement s'applique à la date d'arrêt de l'activité.

Afin de faciliter la lecture et la compréhension de la performance du Groupe en 2019 par rapport à 2018, des comptes retraités segmentés 2018 ont été établis et se présentent comme suit :

### Compte de résultat consolidé de l'année 2018 retraité

(en millions d'euros)	Année 2018 publiée	Année 2018 retraitée
Chiffre d'affaires	4 478	4 007
EBITDA	1 961	1 680
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence	81	81
Résultat opérationnel courant	1 238	1 123
Résultat opérationnel	1 236	1 121
Résultat financier	(206)	(232)
Résultat avant impôt	1 030	889
Impôts sur les résultats	(335)	(297)
Résultat net des activités poursuivies	695	592
Résultat net des activités non poursuivies	-	103
Résultat net	695	695
Résultat net part du Groupe	610	610

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir communiqué du 14 février 2019 disponible sur <u>www.parisaeroport.fr.</u> Ces chiffres annulent et remplacent les valeurs relatives au retraitement pro forma d'Istanbul Atatürk du communiqué de presse du 14 février 2019.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Par composante il convient d'entendre un élément qui comprend des activités et des flux de trésorerie qui peuvent être clairement distingués sur le plan opérationnel et pour la communication d'informations financières, du reste de l'entité

## Etat du résultat global de l'année 2018 retraité

(en millions d'euros)	Année 2018 publiée	Année 2018 retraitée
Résultat net	695	695
Eléments recyclables en résultat	22	22
Dont éléments de résultat global relatifs aux activités non poursuivies	-	(6)
Eléments non recyclables en résultat	(15)	(15)
Dont gains et pertes actuariels sur engagement de retraite, liés aux activités non poursuivies	_	(1)
Résultat global total pour la période	702	702
Part des intérêts minoritaires	81	81
Part du Groupe	621	621

## Tableau de trésorerie consolidé de l'année 2018 retraité

(en millions d'euros)	Année 2018 publiée	Année 2018 retraitée
Résultat opérationnel	1 236	1 121
Capacité d'autofinancement opérationnelle avant impôt	1 836	1 576
Variation du besoin en fonds de roulement	(3)	(44)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	1 552	1 551
dont flux relatifs aux activités non poursuivies	-	234
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	(1 636)	(1 636)
dont flux relatifs aux activités non poursuivies	-	(1)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	227	227
dont flux relatifs aux activités non poursuivies	-	(83)
Variation de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	145	145
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	1 910	1 910
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	2 055	2 055
Dont Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 056	2 056
Dont Concours bancaires courants	(1)	(1)

## Annexe 2 – Etats financiers au 31 décembre 2019

## Compte de résultat consolidé du de l'année 2019

(en millions d'euros)	2019	2018*
Chiffre d'affaires	4 700	4 007
Autres produits opérationnels courants	80	57
Achats consommés	(520)	(195)
Charges de personnel	(930)	(861)
Autres charges opérationnelles courantes	(1 535)	(1 382)
Dotations aux provisions et dépréciations de créances nettes de reprises	(23)	54
EBITDA	1 772	1 680
Ratio EBITDA / Chiffre d'affaires	37,7%	41,9%
Dotations aux amortissements et dépréciation d'actifs corporels et incorporels	(768)	(638)
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence	90	81
Résultat opérationnel courant	1 094	1 123
Autres produits et charges opérationnels	(13)	(2)
Résultat opérationnel	1 081	1 121
Produits financiers	99	71
Charges financières	(305)	(303)
Résultat financier	(206)	(232)
Résultat avant impôt	875	889
Impôts sur les résultats	(293)	(297)
Résultat net des activités poursuivies	582	592
Résultat net des activités non poursuivies	55	103
Résultat net	637	695
Résultat net part du Groupe	588	610
Résultat net part des intérêts minoritaires	49	85
Résultat net par action part du Groupe		
Résultat de base par action (en euros)	5,95	6,16
Résultat dilué par action (en euros)	5,95	6,16
Résultat net des activités poursuivies par action part du Groupe		
Résultat de base par action (en euros)	5,69	5,68
Résultat dilué par action (en euros)	5,69	5,68

<sup>\*</sup> Chiffres retraités tels que décrits dans les notes 2.2 & 12 des annexes aux comptes consolidés 2019

## Bilan consolidé au 31 décembre 2019

	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
(en millions d'euros)		
Immobilisations incorporelles	3 304	3 560
Immobilisations corporelles	7 930	7 272
Immeubles de placement	510	509
Participations dans les entreprises mises en équivalence	1 019	1 146
Autres actifs financiers non courants	682	403
Actifs d'impôt différé	37	-
Actifs non courants	13 482	12 890
Stocks	94	38
Actifs sur contrats	3	9
Clients et comptes rattachés	609	628
Autres créances et charges constatées d'avance	382	239
Autres actifs financiers courants	176	201
Actifs d'impôt exigible	65	6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 982	2 056
Actifs courants	3 310	3 177
Total des actifs	16 793	16 067

	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
(en millions d'euros)		
Capital	297	297
Primes liées au capital	543	543
Résultats non distribués	4 341	4 096
Autres éléments de capitaux propres	(149)	(86)
Capitaux propres - part du Groupe	5 032	4 850
Intérêts minoritaires	975	951
Total des capitaux propres	6 007	5 801
Emprunts et dettes financières à long terme	6 077	5 970
Provisions pour engagements sociaux - part à plus d'un an	511	484
Autres provisions non courantes	47	39
Passifs d'impôt différé	371	383
Autres passifs non courants	798	780
Passifs non courants	7 804	7 656
Passifs sur contrats	2	6
Fournisseurs et comptes rattachés	679	590
Autres dettes et produits constatés d'avance	812	793
Emprunts et dettes financières à court terme	1 362	1 159
Provisions pour engagements sociaux - part à moins d'un an	14	9
Autres provisions courantes	5	16
Passifs d'impôt exigible	107	37
Passifs courants	2 982	2 610
Total des capitaux propres et passifs	16 793	16 067

## Tableaux des flux de trésorerie consolidés de l'année 2019

(en millions d'euros)	2019	2018*
Résultat opérationnel	1 081	1 121
Charges (produits) sans effet sur la trésorerie	619	519
Produits financiers nets hors coût de l'endettement	(53)	(64)
Capacité d'autofinancement opérationnelle avant impôt	1 647	1 576
Variation du besoin en fonds de roulement	145	(44)
Impôts sur le résultat payés	(321)	(215)
Flux relatifs aux activités non poursuivies	82	234
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	1 553	1 551
Investissements corporels et incorporels	(1 203)	(1 077)
Variation des dettes et avances sur acquisitions d'immobilisations	-	50
Investissements financiers, filiales et participations (nette de la trésorerie acquise)	(35)	(630)
Cessions de filiales (nettes de la trésorerie cédée) et participations	-	1
Variation des autres actifs financiers	(102)	(20)
Produits provenant des cessions d'immobilisations corporelles	19	2
Dividendes reçus	173	39
Flux relatifs aux activités non poursuivies	-	(1)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	(1 148)	(1 636)
Subventions reçues au cours de la période	4	3
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(366)	(342)
Dividendes versés aux minoritaires dans les filiales	(79)	(65)
Encaissements provenant des emprunts à long terme	877	1 064
Remboursement des emprunts à long terme	(749)	(254)
Remboursements des dettes de location et charges financières associées	(10)	-
Variation des autres passifs financiers	(2)	66
Intérêts payés	(209)	(179)
Intérêts reçus	43	17
Flux relatifs aux activités non poursuivies	2	(83)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(489)	227
Incidences des variations de cours des devises	1	3
Variation de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	(82)	145
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	2 055	1 910
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	1 973	2 055
Dont Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 982	2 056

<sup>\*</sup> Chiffres retraités tels que décrits dans les notes 2.2 & 12 des annexes aux comptes consolidés 2019